



CIR

Centre d'innovation
en matière de réglementation

Le Fonds de renforcement des capacités des organismes de réglementation

Manuel pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence

Bureau de la
concurrence Canada /
Innovation, Sciences
et Développement
économique Canada

Du 1er mai 2020 au 31
mars 2021

133 250 \$

La concurrence joue un rôle important dans la stimulation de la productivité et de l'innovation. L'environnement réglementaire du Canada pourrait être plus favorable à la concurrence, car les règlements font souvent obstacle à la compétitivité canadienne, inutilement ou par inadvertance, en ne tenant pas compte des considérations de concurrence. Le Canada pourrait améliorer considérablement sa performance économique en assouplissant ces barrières, et ce, tout en atteignant ses objectifs réglementaires.

Pour déterminer et saisir ces occasions, les organismes de réglementation du Canada doivent avoir accès à des outils spécialisés pour effectuer des évaluations d'impact sur la concurrence, ce qui leur permettrait de créer des règlements plus éclairés et de réduire le plus possible le risque de conséquences imprévues pour la compétitivité canadienne.

À cette fin, le Bureau de la concurrence a entrepris des recherches approfondies et consulté des experts nationaux et internationaux pour déterminer les pratiques exemplaires en matière d'évaluation concurrentielle des règlements. Cette recherche a servi à créer un [Manuel pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence](#) qui pourrait être utilisé pour sensibiliser les intervenants sur les pratiques exemplaires en matière de concurrence, promouvoir l'innovation en permettant aux organismes de réglementation de mieux déterminer et éviter les règlements trop normatifs qui, autrement, entraveraient l'innovation.

Le Bureau de la concurrence a largement fait la promotion du Manuel auprès de la collectivité de la réglementation. Les premières indications laissent envisager que les organismes de réglementation sont réceptifs à l'application du Manuel aux politiques existantes ou proposées, et le Manuel a été classé comme étant la publication du Bureau de la concurrence la plus utile parmi les responsables d'élaboration de politiques et les régulateurs. Le Bureau de la concurrence continue de promouvoir le Manuel comme moyen de sensibiliser les intervenants et les organismes de réglementation sur les pratiques exemplaires en matière de concurrence.

En 2022, les principes du Manuel ont été intégrés à un [outil d'évaluation de la compétitivité](#) plus large élaboré sous la direction du SCT à des fins de consultation, affirmant leur pertinence pour la conception et l'évaluation de la réglementation.

